



Inflation à La Réunion

Les prix augmentent moins vite depuis 10 ans sauf pour l'alimentaire

Au cours des vingt dernières années, l'inflation a été plus marquée à La Réunion qu'en France, particulièrement entre 1990 et 2001. Depuis le passage à l'euro, le 1^{er} janvier 2002, l'inflation a ralenti et s'est rapprochée du niveau national. Ce ralentissement s'observe surtout pour les produits manufacturés. En revanche, les prix des produits alimentaires et de l'énergie augmentent désormais plus rapidement. Les hausses sont très marquées pour certains aliments de base comme le pain, le riz ou l'huile. Elles expliquent le ressenti de la population concernant le niveau réel de l'inflation. Les consommateurs sont en effet particulièrement sensibles aux produits achetés fréquemment et à ceux dont les prix augmentent rapidement. Malgré ces hausses de prix, le pouvoir d'achat moyen augmente de 32 % à La Réunion depuis 2001. Cependant, depuis la forte revalorisation du RMI en 2002, le pouvoir d'achat des bénéficiaires de minima sociaux stagne et le poids des dépenses alimentaires progresse.

Philippe Paillole, Valérie Roux (Insee)

En vingt ans, de 1990 à 2013, les prix ont augmenté de 58 % à La Réunion, soit plus rapidement qu'en France y compris les DOM (+ 48 %). Cela représente une hausse moyenne de 2,0 % par an.

Le passage à l'euro, le 1^{er} janvier 2002, n'a cependant pas provoqué une accélération de l'inflation. Les prix à La Réunion ont même progressé moins vite depuis : + 1,8 % par an entre 2001 et 2013 contre + 2,2 % entre 1990 et 2001 (*figure 1*).

En effet, le début des années 90 avait été marqué par de fortes augmentations de prix (+ 4,4 % en 1991 par exemple). Depuis 2001, l'inflation moyenne à La Réunion s'est rapprochée de celle mesurée en France.

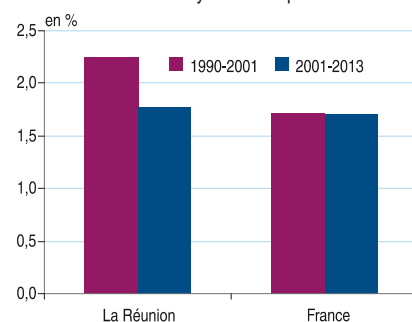
Une inflation accélérée pour les produits alimentaires

Néanmoins, depuis 2001, les prix des produits alimentaires ont progressé de 2,5 % par an soit un rythme supérieur à la période précédente (+ 1,8 % par an) et à celui mesuré en France (+ 1,7 %) (*figure 2*). Les prix dans l'alimentaire augmentent désormais plus vite que l'indice général des prix à La Réunion (*sources*).

En particulier, certains produits alimentaires de base ont subi une inflation encore plus forte. C'est le cas notamment de la tomate olivette, du riz de luxe, de l'huile de tournesol ou du pain ordinaire, parmi les produits dont les prix sont publiés chaque mois.

1 L'inflation n'a pas accéléré depuis le passage à l'euro

Évolution annuelle moyenne des prix



Lecture : l'inflation est mesurée en moyenne annuelle. L'euro ayant été introduit au 1^{er} janvier 2002, l'année 2001 est retenue comme année charnière de cette analyse visant à comparer les hausses de prix sur longues périodes avant et après le passage à l'euro.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Entre 2001 et 2013, ces produits ont augmenté de 60 % ou plus soit une croissance moyenne d'au moins 4 % par an (figure 3).

Mais ce renchérissement des prix de l'alimentation n'est pas spécifique à La Réunion. Au niveau mondial, les augmentations de l'indice FAO (*définitions*), qui mesure la variation des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires, ont été assez fortes.

Ces augmentations s'inscrivent notamment dans un contexte de hausse des prix des matières premières et de volatilité accrue (*encadré*). Par exemple, entre 2001 et 2008, les cours du riz, de l'huile de tournesol et du blé ont augmenté beaucoup plus fortement sur les marchés internationaux qu'à La Réunion (respectivement + 145 %, + 135 % et + 77 %) (figure 4).

Néanmoins, entre 2008 et 2013, les cours mondiaux des produits alimentaires se détendent. Les cours du blé baissent de 4 %, ceux de l'huile reculent de 12 % et ceux du riz baissent encore plus nettement (– 17 %). L'indice FAO des prix alimentaires est en août 2014 à son plus bas niveau depuis trois ans. Ces baisses de cours ne se retrouvent pas sur les prix réunionnais. Sur la même période, le prix moyen du pain augmente de 16 %, celui de l'huile de tournesol de 8 % et le prix du riz de luxe progresse de 10 %.

Ce mécanisme a également été constaté sur le marché métropolitain. Le prix de la baguette de pain a augmenté de 9 % entre août 2006 et août 2008, période de forte hausse du cours du blé sur les marchés internationaux, mais il n'a pas baissé lorsque les cours mondiaux sont retombés.

Par ailleurs, les matières premières ne sont qu'un élément constitutif du prix des produits ; d'autres facteurs comme le coût de la main d'œuvre, celui de l'énergie, les taux de change ou les taxes ont pu évoluer sur la même période.

Une inflation dans l'énergie moins marquée qu'en France

Les prix des produits énergétiques ont également beaucoup progressé ces douze dernières années (+ 2,7 % par an) même si l'accélération est moins marquée qu'en France (+ 4,0 % par an). Les prix des produits pétroliers (gaz, gazole et supercarburant) suivent les évolutions des matières premières en les amortissant : le cours du Brent a augmenté de 268 % entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2013 tandis que le prix du gazole à La Réunion progressait de 49 % et le prix du super de 31 %. Les prix de l'électricité, qui avaient peu progressé pendant 18 ans (entre 1990 et 2008) ont depuis connu une accélération en raison notamment de changements réglementaires : + 24 % sur 5 ans. Enfin, le prix

2 Une inflation renforcée dans l'alimentation et atténuée pour les produits manufacturés

Évolution annuelle moyenne des prix avant et après le passage à l'euro par grands postes

	Poids dans la consommation ¹	La Réunion		France	
		1990-2001	2001-2013	1990-2001	2001-2013
	(en %)	(Taux de croissance annuel moyen en %)			
Alimentation	17,5	1,8	2,5	1,6	1,7
Énergie dont :	7,8	2,5	2,7	1,9	4,0
<i>Produits pétroliers</i>	5,2	3,6	2,9	3,0	4,6
Produits manufacturés	32,5	1,6	0,6	0,8	0,1
Services	41,0	2,9	2,0	2,3	2,2
Ensemble	100,0	2,2	1,8	1,7	1,7

1. À La Réunion.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

3 Des hausses de prix très fortes pour certains biens alimentaires de base

Évolution des prix moyens de quelques produits à La Réunion

	Prix moyen		Évolution 2001-2013	
	2001 (en euros)	2013 (en euros)	Totale (en %)	Annuelle moyenne (en %)
Tomates olivette (1 kg)	1,38	2,48	79,7	5,0
Riz de luxe (1 kg)	1,82	3,10	70,3	4,5
Huile de tournesol (1 litre)	1,67	2,67	59,9	4,0
Pain ordinaire (400 g)	0,84	1,34	59,5	4,0
Tomates autres (1 kg)	2,72	3,74	37,5	2,7
Poulet abattu dépouillé frais (1 kg)	4,19	5,43	29,6	2,2
Gaz butane en bouteille (12,5 kg)	17,56	20,25	15,3	1,2

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

de la bouteille de gaz augmente modérément depuis 2001 (+ 1,2 % par an contre + 1,8 % auparavant).

Mais si l'inflation s'avère moins forte depuis 10 ans, c'est surtout grâce aux produits manufacturés. Ils pèsent fortement dans le budget des ménages (32 %) mais ne sont pas fréquemment achetés. L'inflation pour ces produits est très faible depuis 2001 (+ 0,6 % par an contre + 1,6 % par an entre 1990 et 2001). Au quotidien pourtant, les Réunionnais ressentent surtout l'accélération des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Une inflation ressentie très supérieure à celle mesurée

Comme en France ou dans de nombreux pays, les Réunionnais pensent que la hausse des prix est beaucoup plus forte que celle mesurée officiellement.

L'enquête de conjoncture auprès des ménages, qui mesure au niveau national les opinions personnelles sur l'inflation des consommateurs (OPI) (*sources*), confirme ce ressenti. Au moment du passage à l'euro, l'OPI a fortement augmenté dans tous les pays de la zone euro : entre 2003 et 2006, les consommateurs de la zone euro estiment l'inflation à 15 % par an quand les

statistiques l'établissent à 2,1 %. Cette hausse de l'OPI n'est pas observée dans les autres pays européens qui ont gardé leur monnaie (Danemark, Suède, Hongrie notamment).

Il existe désormais en permanence un écart substantiel entre les deux mesures. En France - comme en Belgique - cet écart ne se résorbe pas contrairement à d'autres pays européens où il tend à diminuer. Il est de l'ordre de 6 points en moyenne en France. De nombreux enquêtés attribuent ainsi à l'inflation des valeurs de 15 %, 20 % voire 25 % par an, soit des niveaux peu vraisemblables d'un point de vue économique : si l'inflation était de 15 % par an, un panier de biens valant 100 euros en 2001 coûterait quatre fois plus cher dix ans plus tard.

Au moment du passage à l'euro, les consommateurs ont parfois perdu leurs repères et certaines hausses de prix concomitantes et avérées (tasse de café, coiffeur, etc.) ont pu renforcer leur inquiétude. Par ailleurs l'opération de conversion (1 euro = 6,50 francs), particulièrement compliquée en France, a pu brouiller les repères.

Néanmoins, le changement de monnaie n'a pas engendré de hausse généralisée des prix. À La Réunion, les prix en 2002 ont augmenté de 2,7 % essentiellement en raison du cyclone Dina qui a fait croître les

prix des produits frais de 25 % en un an. Ils ont diminué de 12 % l'année suivante. Au niveau national, l'impact du changement de monnaie pour la période 2001-2002 est évalué par l'Insee à + 0,26 %.

Cependant, si cette hausse de l'inflation ressentie par les consommateurs était uniquement liée au passage à l'euro, elle aurait dû s'atténuer au cours du temps ce qui n'a pas été le cas. D'autres facteurs explicatifs existent donc.

Des consommateurs plus sensibles aux biens courants et aux hausses de prix

Il semblerait que les consommateurs identifient assez correctement les évolutions des prix des biens élémentaires (pain, viande, ordinateur, etc.). Mais ils donnent à ces évolutions des poids différents de ceux que leur attribue l'Insee dans l'indice des prix. En particulier, ils accordent davantage d'importance aux produits achetés régulièrement et à ceux dont les prix augmentent vite.

Enfin, certains consommateurs peuvent avoir été victimes d'un effet mémoire. En effet, beaucoup sous-estiment les prix qui étaient pratiqués juste avant le passage à l'euro, pensant par exemple qu'ils payaient alors leur baguette de pain moins de 2 francs. Or, à La Réunion, le pain ordinaire de 450 g était vendu 5,50 francs en décembre 2001, soit 0,84 euro contre 1,34 euro en 2013. En France, la baguette (dont le poids est compris entre 200 et 250 grammes) valait 4,40 francs en décembre 2001 soit 0,67 euro ; elle coûte aujourd'hui 0,84 euro.

L'impact des cours des produits agricoles sur les prix à la consommation

Les prix des matières premières agricoles sont naturellement fortement volatiles et ont entraîné en 2007 et 2008 une crise alimentaire mondiale.

Une baisse de la production agricole à destination de l'alimentation humaine au profit de l'alimentation animale et des agrocarburants a mécaniquement fait monter les cours des matières premières. Par ailleurs, des périodes de sécheresse (Russie, Ukraine, Australie et Afrique du Sud) ont pesé fortement sur la production de blé.

Les politiques agricoles nationales ou internationales influent également sur les cours des produits alimentaires. Ainsi, des mesures de restriction à l'initiative des pays exportateurs de riz (Thaïlande, Vietnam, Inde et USA) ont provoqué une flambée des cours du riz.

Au niveau national, la transmission des variations des cours des matières premières agricoles aux prix à la consommation subit un décalage de deux à trois trimestres, lié à la longueur de la chaîne d'approvisionnement. La hausse des matières premières n'a pas un impact identique sur tous les secteurs d'activités. Les industries des pâtes, la biscuiterie et la viennoiserie, grosses consommatrices de farine, reportent directement sur les prix les augmentations de leurs coûts de production. La hausse du prix de la poudre de lait se répercute sur le fromage et le lait, et dans une moindre mesure sur les yaourts. Les céréales représentent par ailleurs 30 % du prix de détail des volailles et 65 % du coût de production des élevages porcins. Dans les autres secteurs, l'impact est plus diffus : plus les produits sont transformés, moins les matières premières pèsent sur les prix. Au niveau national, entre juillet 2007 et juin 2008, l'impact sur l'inflation totale imputable à l'envolée des cours s'élèverait à 0,4 point en glissement annuel.

Malgré la hausse des prix, le pouvoir d'achat a progressé depuis 2001

Le Smic net (sur la base de 35 heures) a fortement progressé entre 2001 et 2013 (+ 43 %) (figure 5). Les salariés travaillant à temps plein au taux horaire du Smic ont donc connu des hausses significatives de pouvoir d'achat (+ 15 %), puisque sur la même période les prix ont augmenté moins rapidement.

Sur l'ensemble de la population, le revenu disponible moyen par habitant à La Réunion a augmenté de 64 % entre 2001 et 2013 en raison de la croissance des revenus salariaux et des transferts sociaux (prestations sociales, retraites, indemnités chômage, etc.). Dans le même temps les prix ont crû de 24 %. Au total, le pouvoir d'achat moyen des Réunionnais (définitions) a donc progressé

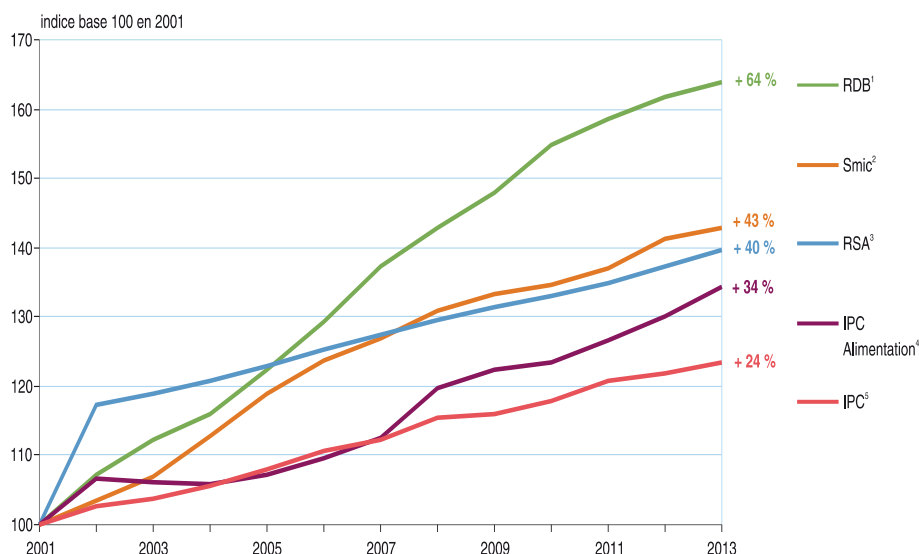
de 32 % depuis 2001.

Toutefois, à La Réunion, un tiers de la population bénéficie du revenu de solidarité active (RSA). Ce revenu minimum a lui aussi augmenté de 40 % depuis 2001 soit nettement plus que l'inflation. Cependant, depuis les fortes revalorisations de 2001 et 2002 en lien avec l'alignement des minima sociaux sur la France métropolitaine, il progresse à un rythme proche de l'inflation. Ainsi, depuis 2002, il a augmenté de 19 %, soit une légère perte de pouvoir d'achat, les prix à La Réunion ayant progressé de 20 %. Ce sont en particulier les dépenses alimentaires qui pèsent aujourd'hui plus lourd dans leur budget qu'en 2002. Un ensemble de biens alimentaires valant 100 euros en 2002 représentait 24,7 % du revenu minimum d'insertion (RMI) ; en 2013, si l'on applique le taux d'inflation moyen, ces mêmes produits valent 126 euros et représentent 26 % du montant du RSA.

Certains produits alimentaires « de base » ont connu des progressions encore plus fortes (riz, l'huile, pain) et pèsent plus lourds dans le budget des bénéficiaires de minima sociaux. Cela peut renforcer le sentiment de perte de pouvoir d'achat. ■

5 Le pouvoir d'achat a augmenté depuis 2001

Évolution depuis 2001 des prix et des revenus à La Réunion



1. Revenu disponible brut par habitant. 2. Smic mensuel net (base 35 h). 3. RMI puis RSA pour une personne seule. 4. Indice des prix de l'alimentation hors tabac (La Réunion). 5. IPC d'ensemble La Réunion.

Sources : Insee, Indices des prix et Comptes économiques.

4 Depuis 2008, des baisses des cours internationaux

Évolution des prix moyens à La Réunion et des cours des matières premières

	2001 - 2008	2008 - 2013
(Évolution en %)		
Cours internationaux		
Blé (1 tonne)	77,0	- 4,2
Huile de tournesol (1 tonne)	135,0	-11,9
Riz (1 tonne)	144,9	-17,2
Prix à La Réunion		
Pain ordinaire (400 g)	38,1	15,5
Huile de tournesol (1 litre)	47,9	8,1
Riz de luxe (1 kg)	54,4	10,3

Source : Insee, IPC, CME Group.

Contexte

L'inflation et le pouvoir d'achat : des préoccupations majeures à La Réunion

Le pouvoir d'achat des familles réunionnaises est une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics. Cette question est en effet essentielle dans les départements d'outre-mer en raison de niveaux de vie plus faibles qu'en France métropolitaine et de prix globalement plus élevés. Elle est exacerbée dans des contextes de marchés étroits et captifs. Ainsi, le taux de pauvreté est de 42 % en 2010 à La Réunion contre 14 % en France métropolitaine.

Par ailleurs, les prix étaient en 2010 plus élevés de 12 % sur la base d'un panier de consommation métropolitain. L'écart est encore plus fort dans l'alimentaire (+ 37 %). La hausse des prix, notamment de l'énergie, a souvent été à l'origine de conflits majeurs en outre-mer (manifestations de 2009, émeutes contre la vie chère à La Réunion en 2012, etc.).

Dans ce contexte, des Observatoires des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR) ont été mis en place dans chaque DOM conformément à la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer. Ces observatoires ont remplacé les Observatoires des prix et des revenus créés dans les années 90. Une nouvelle politique de régulation des marchés est également visée par cette loi. Un décret instaure notamment la mise en œuvre d'un « bouclier qualité-prix » dans chaque DOM. Il s'agit d'une négociation annuelle avec les organisations professionnelles du secteur du commerce de détail. Celle-ci doit aboutir à un accord de modération de prix portant sur une liste de produits de consommation courante. Un nouveau décret encadrant les prix des carburants est également paru en décembre 2013.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'Insee et l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus de La Réunion.

Définitions

Le **pouvoir d'achat** d'une ressource monétaire (travail, capital, prestations familiales et sociales, etc.) est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de ressource. Son évolution est liée à celles des prix et du montant de la ressource. C'est ainsi que, si les prix augmentent dans un environnement où le montant de la ressource est constant, le pouvoir d'achat diminue alors que si la hausse du montant de la ressource est supérieure à celle des prix le pouvoir d'achat pourra augmenter. L'évolution du pouvoir d'achat s'obtient donc par le rapport entre l'évolution des revenus et l'évolution de l'IPC. L'indice **FAO** des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires (céréales, huiles végétales, produits laitiers, viande et sucre), pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004 (www.fao.org).

Sources

L'**indice des prix à la consommation (IPC)** est une statistique dont les méthodes d'élaboration sont codifiées par des règlements européens. Chaque mois, l'Insee procède au relevé des prix d'un vaste ensemble de produits (9 000 relevés à La Réunion dans 500 points de vente), représentatifs de la consommation des ménages, et calcule pour chaque produit l'indice d'évolution de son prix. Cet indice est ensuite agrégé aux autres indices, **pondéré par la part du produit dans la dépense de consommation**. La pondération de l'IPC est une grandeur macroéconomique : les poids correspondent aux parts budgétaires du **consommateur moyen**. Par exemple, si un produit représente en moyenne 0,05 % des dépenses de consommation des Réunionnais, son indice d'évolution sera multiplié par 0,05.

Parfois contesté, l'indice des prix à la consommation répond à des normes définies au niveau international. L'indice français fait régulièrement l'objet de visites de conformité réalisées par la Commission européenne qui vérifie, dans le détail, que les règles appliquées dans l'IPC sont conformes à celles que tous les pays de l'Union doivent appliquer. Des études sur le biais de l'IPC ont été réalisées. Elles établissent que si le biais existe, il est de nature à surestimer légèrement l'inflation telle que la définissent les économistes, plutôt qu'à la sous-estimer (Lequiller, 1997). L'IPC, comme tous les indices de prix à la consommation européens, est un indice à qualité constante, c'est-à-dire qu'une amélioration des caractéristiques des biens (par exemple un accroissement de la capacité d'un lave-linge) se traduit, conceptuellement, par une baisse du prix à qualité constante, toutes choses égales par ailleurs.

L'**opinion personnelle sur l'inflation (OPI)** est mesurée par l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) : tous les mois, l'Insee réalise une brève enquête téléphonique sur la conjoncture économique auprès d'un échantillon d'environ 2 000 ménages. Depuis les années 90, elle permet de recueillir l'opinion qualitative de l'enquêté sur l'inflation au cours des 12 derniers mois. Depuis 2004, elle permet aussi une évaluation quantitative de cette inflation passée.

Cette enquête donne des résultats au niveau de la France métropolitaine mais pas pour les DOM.

Insee La Réunion - Mayotte
Parc technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

Maquettiste :
Jocelyne Damour
ISSN : 2275-4318

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Accardo J., Célérier C., Herpin N., Irac D., « **L'inflation perçue** », *Économie et statistiques* n° 447, pp. 3-31, 2012.
- Accardo J., Célérier C., Herpin N., Irac D., « **L'inflation telle qu'elle est perçue par les ménages** », *Insee Analyses* n° 5, 2012.
- « **France, onde de choc amortie** », *Note de conjoncture Insee*, p 94, décembre 2007.
- Chauvin V., Le Bihan H., « **Mesure et perception de l'inflation en France et dans la zone euro, état des lieux** », *Bulletin de la Banque de France* n° 160, 2007.
- Jourdan N., « **Pouvoir d'achat : de la perception individuelle à la mesure globale** », *Économie de La Réunion* n° 128, pp. 28-31, 2006.
- Biau O., Dieden H., Ferrucci G., Friz R., Lindén S., « **Consumers' quantitative inflation perceptions and expectations in the euro area : an evaluation** », report to the european central bank, 2010.
- Insee, « **L'inflation au moment du passage à l'euro** », *L'Économie Française*, pp. 143-181, édition 2003-2004.

